

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

NICOLE BRICQ MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 30 Novembre 2012 N° 255/109

Soutien des exportations françaises vers la Grèce

Afin de soutenir les relations commerciales entre les entreprises françaises et leurs partenaires grecs, Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances et Nicole BRICQ, Ministre du Commerce extérieur ont décidé de mettre en place un mécanisme d'assurance crédit-court terme, géré par la COFACE pour le compte de l'Etat, au bénéfice de la Grèce.

Ce mécanisme, conforme aux règles européennes, permet de garantir les exportations françaises à destination de la Grèce dont la part française est d'au moins 40% et la durée de l'opération inférieure à deux ans.

Il vise à intervenir en appui du marché de l'assurance crédit privé. Les détails du mécanisme sont sur : www.coface.fr.

La France est aujourd'hui le 6ème fournisseur de la Grèce, avec des exportations principalement composées de produits pharmaceutiques, agro-alimentaires, cosmétiques et énergétiques.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82 Cabinet de Nicole BRICQ : 01.53.18.41.04